

**SEPTIEME REUNION MINISTERIELLE SUR LA SECURITE DANS  
L'ESPACE UEMOA**

**Lomé, 11 novembre 2022**

**Allocution de Monsieur Abdoulaye DIOP,  
Président de la Commission de l'UEMOA, représenté par  
Monsieur Mamadù Serifo JAQUITE, Commissaire en charge du  
Département du Développement Humain**

- **Monsieur le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile de la République Togolaise, Président de la 7<sup>ème</sup> réunion ministérielle consacrée à la sécurité au sein de l'espace UEMOA ;**
- **Messieurs les Ministres ;**
- **Mesdames, Messieurs,**

C'est avec un immense intérêt que je prends part à cette importante réunion ministérielle sur la sécurité dans l'espace UEMOA.

Permettez-moi, à l'entame de mon propos, de rendre un vibrant hommage à Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, **Président de la République Togolaise**, pour son engagement constant en faveur de l'intégration régionale.

**Monsieur le Ministre Damehane YARK**, il m'est agréable de vous exprimer à vous et à l'ensemble des autorités de la République Togolaise, ma profonde gratitude et mes sincères remerciements pour avoir accepté d'abriter la présente réunion, pour la chaleur de votre accueil et pour les excellentes dispositions prises pour le bon déroulement des travaux.

**Messieurs les Ministres**, en dépit de vos hautes charges, qui plus est dans un contexte sécuritaire difficile, vous avez pu effectuer le déplacement de Lomé, afin de donner de nouvelles orientations pour une mise en œuvre plus efficace de l'Accord-cadre de coopération en matière de sécurité et de renseignement entre les Etats membres de l'Union. Nous vous en sommes très reconnaissants.

**Messieurs les Ministres,**

Le projet de Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace UEMOA, soumis à votre examen, indique que la situation sécuritaire dans les Etats membres

- \* de l'UEMOA s'est fortement dégradée au cours du premier semestre 2022. Elle a été essentiellement marquée par une insécurité grandissante, multiforme et complexe, caractérisée par la récurrence des attaques terroristes, des crimes et des trafics en tous genres.

Sur le plan social et humanitaire, dans les Etats affectés par les attaques terroristes, l'on note une augmentation massive du nombre de personnes déplacées internes, la fermeture d'écoles et de centres de santé. A ces drames se sont greffées une crise alimentaire et une dégradation sans précédent des conditions sanitaires.

A l'évidence, l'insécurité grandissante dans l'Union affecte la vie de nos populations, les économies de nos Etats membres et le processus d'intégration régionale dont un pan essentiel, les échanges interétatiques, est mis à mal.

Face à ce fléau, les Plus Hautes Autorités de l'Union ont, tant sur le plan national qu'au niveau communautaire, pris de nombreuses mesures pour lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes, ainsi que contre la criminalité organisée. Cette détermination des Etats membres et la résilience des populations face à l'adversité méritent d'être saluées à leur juste valeur.

### **Messieurs les Ministres,**

L'Accord-cadre de coopération que vous avez signé le 26 avril 2018, assorti d'une feuille de route, actualisée lors de votre sixième réunion tenue le 10 septembre 2021 à Abidjan, a permis d'enregistrer des avancées notables dans les différents domaines identifiés.

Faut-il le rappeler, la feuille de route fixe les principaux objectifs de cette coopération, à savoir renforcer le partage d'information et de renseignements ainsi que la lutte contre le terrorisme et la criminalité dans les

- zônes transfrontalières ; impliquer la population dans la prévention et la gestion des crises et des conflits et développer des espaces frontaliers de paix et de sécurité.

Ce nouveau référentiel, qui couvre la période 2021-2025, intègre l'appui à la gestion sécurisée des frontières, une des actions phares du Cadre d'Actions Prioritaires - « Cap 2025 » - de la Commission de l'UEMOA.

### **Messieurs les Ministres,**

En soumettant à votre appréciation le projet d'informatisation et d'interconnexion des postes de police dans l'espace UEMOA, la Commission de l'UEMOA donne suite à une des importantes mesures du Plan d'action pour la paix et la sécurité dans l'espace UEMOA du 5 juin 2016.

Conformément aux orientations du Président du Comité de Haut sur le Chantier Paix et Sécurité, lors de sa 5<sup>ème</sup> réunion tenue à Dakar le 7 octobre 2022, la Commission de l'UEMOA mobilisera 70% du budget global qui est de dix milliards soixante-cinq millions cent soixante mille (10 065 160 000) francs CFA.

L'adoption de ce projet permettra à la Commission de l'UEMOA de prendre les mesures idoines pour un meilleur suivi des mouvements des personnes aux frontières.

Je suis convaincu qu'au regard de l'importance de ce projet, vous saurez donner les orientations aux directeurs généraux de la police nationale et à l'ensemble des acteurs nationaux pour leur forte implication dans le mécanisme de gouvernance et le dispositif de suivi de la mise en œuvre du projet 2i-PPF.

**Messieurs les Ministres,  
Mesdames, Messieurs ;**

Je ne saurais clore mes propos sans vous adresser mes sincères félicitations pour les efforts consentis dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre de coopération en matière de sécurité et de renseignement, dans un contexte sécuritaire et socio-politique difficile et volatile.

Certes, les défis sont encore nombreux, mais j'ai foi en notre volonté commune de les relever ensemble, dans la concorde et dans la solidarité. Sous vos orientations et les instructions des plus hautes autorités de l'Union, la Commission s'acquittera des missions qui lui sont dévolues dans cette quête commune d'un espace communautaire apaisé et de développement.

Plein succès à nos travaux !

**Je vous remercie de votre aimable attention.**